

## MANDAT DES RÉPONDANTS DES ÉTABLISSEMENTS DANS L'ACTUALISATION DU PLAN MINISTÉRIEL SUR LES TROUBLES NEUROCOGNITIFS MAJEURS

### MANDAT

Les porteurs principaux du Plan ministériel sur les TNCM et de sa vision dans les établissements sont les répondants désignés par les directions de soutien à l'autonomie des personnes âgées qui en assument la cogestion avec les directions des services professionnels.

Ils sont responsables de sa mise en œuvre avec le soutien du chargé de projet RUISSS. Ils veillent à établir des liens avec les directions et les partenaires du territoire susceptibles d'être investis dans la trajectoire de services aux personnes vivant avec des troubles neurocognitifs majeurs à et leurs proches. Ils rendent compte de l'état d'avancement du Plan ministériel sur les TNCM dans les ententes de gestion et d'imputabilité avec le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS).

### RESPONSABILITÉS SPÉCIFIQUES

- Sont responsables du plan d'action local et de la reddition de comptes annuelle auprès du MSSS avec le soutien du chargé de projet RUISSS;
- Mettent en place un processus de suivi qui s'inscrit dans une approche d'amélioration continue de la qualité, en concertation avec les quatre CIUSSS mandatés par le MSSS et en collaboration avec les RUISSS;
- Animent les rencontres du comité de pilotage du CISSS ou CIUSSS et s'assurent de leur bon fonctionnement.

Contribuent à la mise en place des meilleures pratiques sur tout le territoire dont :

- l'arrimage de l'offre de service en GMF aux services offerts par la Direction SAPA;
- l'arrimage des meilleures pratiques aux services de proximité, aux services spécialisés et surspécialisés, en collaboration avec les partenaires communautaires;
- l'accessibilité aux services de la DSAPA pour les usagers des GMF dans un temps raisonnable, et conviennent des mécanismes de coordination et de collaboration entre les services de la DSAPA et ceux des GMF en fonction des RLS;
- un accès équitable et raisonnable des GMF aux services spécialisés, dont les cliniques de cognition, les équipes ambulatoires de gestion des SCPD, les plateaux techniques, les programmes du CISSS ou CIUSSS, y compris le SAD;
- le soutien à la collaboration et au partage de connaissances entre les GMF du même CISSS ou CIUSSS;
- l'implantation du Processus clinique interdisciplinaire dans l'ensemble des GMF de leur établissement ;
- collaborent étroitement au déploiement et à l'application des pratiques optimales en GMF;
- assurent le suivi des activités et l'appropriation des connaissances dans les différents GMF;
- l'efficacité des trajectoires de soins et de services afin de rendre fluides les transitions.